Migrants : réduction du délai d'accès à la procédure d'asile

23/05/2018 à 21h56

Alors que les campements de migrants grossissent à Paris, les délais d'accès à la procédure d'asile se sont fortement réduits en Ile-de-France, avec une résorption des dossiers en attente et la mise en place d'une plateforme téléphonique.

Le premier rendez-vous, avec les plateformes (dites "Pada") qui préparent les dossiers, s'obtient désormais en une journée via le central téléphonique inauguré début mai par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), a indiqué Didier Leschi, le directeur général de l'Office. Le délai pour accéder ensuite au "guichet unique", où le dossier est enregistré par la préfecture, a pour sa part été ramené "à 3 jours", conformément à la loi, alors qu'il était encore "de 25 à 30 jours début avril", a-t-on précisé à l'Intérieur. […] **Sur les appelants, 25% environ étaient Afghans, 10 à 12% Somaliens et 5 à 6% Ivoiriens, a indiqué Didier Leschi.** […]

Le nombre de rendez-vous disponibles a en effet été doublé dans les préfectures d'Ile-de-France, permettant de commencer à résorber les dossiers en attente, a-t-on ajouté. **Ce "stock" était encore d'environ 4000 au printemps.** […]

A côté de l'intensification des reconduites, la réduction des délais de la procédure d'asile est l'un des objectifs d'Emmanuel Macron, qui a fixé un objectif de 6 mois au total, recours devant la cour d'appel compris.